

MM. les Présidents,

Le groupe de travail Hélios qui nous réunit ce jour s'inscrit dans le cadre des principes du dialogue social établis lors du comité social d'administration de réseau (CSAR) du 3 juillet 2023 qui prévoient en particulier la tenue de groupes de travail de concertation et insiste sur la nécessité de traiter les problématiques dans toute leur transversalité.

Si le format retenu ce jour permet d'intégrer les problématiques métiers et informatiques dans un même groupe de travail, il reste néanmoins que les documents portés à la réflexion relèvent encore essentiellement d'un processus d'information descendante. Ils ne délivrent pas d'éléments détaillés et quantifiés permettant une analyse partagée de la situation et n'ouvre aucune perspective de concertation dans la mesure où aucune alternative n'est présentée donc aucune ouverture proposée. L'alliance CFDT-CFTC Finances publiques le regrette et demande que les prochains GT corrigent cet écueil.

Concernant plus spécifiquement le sujet de ce GT, l'alliance CFDT-CFTC Finances publiques craint que ces annonces d'améliorations bienvenues ne soient que très insuffisantes face aux attentes légitimes des collègues. Rarement autant de demandes d'évolutions métiers pour une application nous ont été remontées. Les services sous pressions attendent des applications l'informatique de faciliter leur quotidien en les soulageant de tâches fastidieuses.

Pourtant des évolutions peu coûteuses en développement ou même des reprises de fonctionnalités de l'antédiluvien Opale sont attendues, comme la création de tableaux d'amortissement. Les habilitations faites pour les conseillers aux décideurs locaux sont si restrictives qu'ils sont obligés de solliciter sans cesse les responsables de SGC. La restriction sur le nombre d'ouvertures de session par poste est incompréhensible : cette fonctionnalité permettrait de palier des difficultés d'Hélios.

Dans un autre registre des fonctionnalités métiers attendues pour un logiciel de comptabilité sont absentes, comme trier la bannette par imputation budgétaire. Ceci nous a été remonté de nombreuses fois. Tout comme le bloc-notes qui est disponible dans des applications plus anciennes avec toute la sécurité et les contrôles nécessaires.

Ces manquements à la fois fonctionnels et métiers ont des conséquences sur les conditions de vie au travail : les collègues des SGC ou les CDL sont en souffrance au travail dans de nombreuses directions alors que des améliorations sans une refonte complète de l'application les soulagerait grandement. Les applicatifs ne doivent pas être des irritants mais bien un outil pour les agents pour mieux exercer leurs missions.

En 2024 l'absence d'interfaçage plus complet avec les référentiels comme PERS paraît surprenant. Nos collègues du COM de Saint-Pierre et Miquelon sont inquiets de cette fonctionnalité. En effet, la particularité de l'archipel liée à son autonomie fiscale empêche les habitants d'accéder à [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr). Les rapprochements actuels automatisés avec PERS créés des rapprochements intempestifs avec des homonymes métropolitains. Déjà que tous les ressortissants de cet archipel sont recensés comme nés en Martinique... Avez-vous expertisé cette situation ? Une attention particulière y sera-t-elle apportée ?

Un aspect des évolutions nécessaire est passé sous silence dans les documents : la qualité des données entrantes via l'implication des ordonnateurs et de leurs applications informatiques. Rattraper les données entrantes incorrectes est terriblement chronophage et source d'erreur.

Mais l'IA apparaît encore une fois comme le remède miracle face aux manquements criant d'Helios.

Sinon au moment où l'on parle de Flex-office, de résilience du fonctionnement de nos administrations, les collègues sont en attente d'une version télétravaillable de l'application xemelios pour la gestion de la paie dans les SGC.

Nous reviendrons sur les fiches pour y apporter nos remarques